





REVUE EUROPEENNE
NON EXHAUSTIVE













REVUE EUROPEENNE NON EXHAUSTIVE



SOMMAIRE

En France	1
En Italie	2
En Autriche	3
En Slovénie	4
En Allemagne	5
En Espagne	6
En Slovaquie	7
Bibliographie	8













EN FRANCE

LIFE WOLFÁLPS EU

PRÉDATION ACTUELLE



Population lupine

En 2021: 921 loups, 128 meutes. Population en croissance.

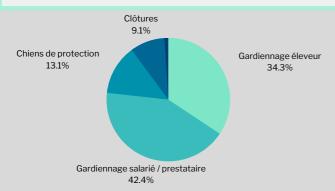
Troupeaux concernés

Ovins et caprins principalement, phénomène de prédation émergente sur les bovins.

Dynamique de prédation

12 000 victimes / an en moyenne.

Augmentation du nombre de départements concernés par la prédation chaque année.



Poids des différentes mesures dans le financement de la protection (DRAAF, 2022)

TIRS DEROGATOIRES

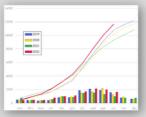
Autorisation de tirs si aucune autre solution n'est satisfaisante pour protéger le(s) troupeau(x). L'état de conservation de l'espèce lupine doit rester favorable.

Tirs non autorisés dans les réserves naturelles et cœurs de parcs nationaux, sauf exceptions.

Plafond annuel fixé à 19 % de l'effectif total de la population.

Gestion graduelle:

- Tir d'effarouchement (non-létal)
- Tir de défense simple (1 tireur à proximité d'un troupeau protégé)
- Tir de défense renforcée (jusqu'à 10 tireurs à proximité d'un troupeau protégé ayant déjà subi des dommages)
- Tir de prélèvement (dommages exceptionnels malgré des tirs de défense renforcée)



Évolution des attaques et du nombre de victimes depuis 2019 (DREAL, 2022)



Départements concernés par la prédation (DREAL, 2022)

PROTECTION



Moyens mis en place

Clôtures électrifiées, chiens de protection, gardiennage (éleveur et/ou salarié).

Acteurs

Gestion centralisée par l'État : plan national d'action loup et activités d'élevage 2018-2023 sous tutelle des ministères chargés de l'Agriculture et de l'environnement.

Éleveurs, structures professionnelles agricoles, associations environnementales, parcs nationaux, parcs naturels régionaux, scientifiques.

Mise en place d'un réseau d'appui et de conseil "mon expérience avec les chiens de protection" par les services pastoraux des Alpes.

Financement

En 2021, 30.4 M € d'aides à la protection, distribuée graduellement selon un découpage territorial basé sur le nombre d'attaques récentes (3 ans), 3012 dossiers.

Hauteur des financements : 80 % du total des dépenses sont prises en charge, dans la limite de plafonds.



Courbe de destruction des loups depuis 2020 (DREAL, 2020)

ETUDES ET PERSPECTIVES

- Plan national d'actions loup et activités d'élevage 2024 - 2029
- Prospection sur la prédation sur bovins en
- Appui aux éleveurs par ll'unité prévention LIFE WolfAlps EU
- Observatoire de la protection
- Objectif d'amélioration de la communication pour sensibiliser le grand public au sujet de la prédation et de l'usage des territoires pastoraux





PRÉDATION ACTUELLE

O

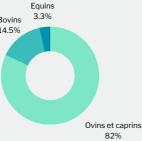
Population lupine

En 2021 : 3307 loups (dont 946 en région alpine), 124 couples reproducteurs.

Population en croissance.

proportion significative d'hybrides au sein de la population lupine italienne.

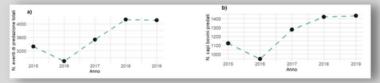
• Troupeaux concernés 20 % des exploitations italiennes ovines/caprines sont touchées par la prédation.



Exploitations soumises à des dommages sporadiques dans 80 % des cas. Quelques exploitations soumises à des attaques fréquentes et répétées de façon chronique, avec perte numérique élevée.

Dynamique de prédation

8742 victimes / an en moyenne entre 2015 et 2019 (chiffre sous-estimé au vu du manque de déclarations).



Evolution des évènements de prédation (total à gauche, bovin à droite) de 2015 à 2019 (ISPRA, 2022)

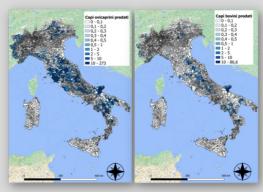
TIRS DEROGATOIRES



La politique nationale n'autorise que très rarement les tirs dérogatoires (une seule fois jusqu'à maintenant). Malgré la protection, environ 300 loups sont tués illégalement chaque année.

Autorisation des tirs d'effarouchement plus fréquente, mais l'efficacité de ces tirs n'a pas encore été démontrée.

Autre solution pour éviter la prédation : translocation des loups problématiques (déplacement d'une région vulnérable vers un autre territoire sans risque pour l'élevage).



Nombre moyen d'ovins/ caprin (à gauche) et de bovins (à droite) prédatés par an entre 2015 et 2019 (ISPRA, 2022)

PROTECTION



• Moyens mis en place Clôtures, chiens de protection, gardiennage.

Acteurs

Gestion décentralisée au niveau régional. Équivalent du groupe national loup français : 20 experts, 300 départements forestiers, 344 opérateurs régionaux, 32 ONG.

Financement

1,8 M € d'indemnisation / an en moyenne entre 2015 et 2019.

Il est conseillé aux régions (et aux parcs régionaux) de financer la protection. Cependant, les régions ne financent pas toutes les mesures de protection.

Pas de registre déclaratif existant.

Durée moyenne entre la demande d'indemnisation et le paiement : 201 jours.



ETUDES ET PERSPECTIVES



Révision de la politique de gestion de l'espèce lupine et de la protection des troupeaux à venir, en ciblant les élevages les plus vulnérables.

L'ISPRA (Institut Supérieur pour la Protection et la Recherche en Environnement) a été récemment mandaté par l'État pour établir le suivi du loup en Italie.

Poursuite du travail sur les hybrides.





PRÉDATION ACTUELLE



Population lupine

En 2022, entre 50 et 60 individus identifiés, en 2021 : 4 meutes.

Population en croissance.

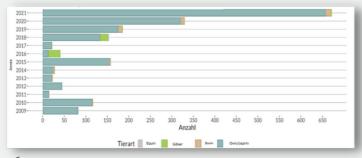
• Troupeaux concernés

Ovins, caprins et bovins plus récemment.

Petites exploitations difficiles à protéger d'un point de vue économique.

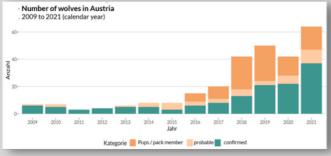
• Dynamique de prédation

700 victimes en 2022.



Évolution du nombre d'animaux prédatés de 2009 à 2021 (Austrian Centre Bear, Wolf, Lynx, 2022)

Prédation importante en rapport au nombre de loups, qui s'explique par une faible présence des éleveurs, exerçant souvent un double métier.



Evolution du nombre de loups en Autriche (Austrian Centre Bear, Wolf, Lynx, 2022)

TIRS DEROGATOIRES



Tirs dérogatoires autorisés

PROTECTION



Moyens mis en place

Basés sur les recommandations internationales existantes : clôtures, chiens de protection, gardiennage, effarouchement par fox lights (utilisation court terme).

Regroupement de petits troupeaux en unité plus grande afin de rendre la protection rentable pour les éleveurs.

Chiens de protection non autorisés dans certaines zones alpines en raison des conflits d'usage avec les promeneurs.

Acteurs

Dans un premier temps, les éleveurs sont les seuls responsables de la protection de leurs troupeaux. Gestion décentralisée vers les Etats fédéraux, assistés par le centre ours, loup, lynx, créé par les ministères de l'Environnement et de l'agriculture en 2019 sous un statut associatif. Équivalent du groupe national loup français.

L'office fédéral de l'environnement détermine si les mesures de protection sont raisonnables et proportionnées en fonction du contexte de prédation.

Financement

En 2019, 18 000 € dépensés pour des mesures préventives. Plus récemment, 2,5 M € consacrés au projet "LifeStockProtect" pour développer la protection.

Après une attaque, une équipe d'intervention d'urgence peut recommander des mesures et aider l'éleveur à les mettre en place. Dans ce cas, elles seront prises en charge (budget LIFE).

Entre 2017 et 2019, 86 873 € d'indemnisations

ETUDES ET PERSPECTIVES



Développement d'un cadre légal pour les chiens de protection en zone alpine sous forme d'une certification.

Harmonisation des lois dans les différents territoires concernés par la prédation.

Collaboration avec les universités vétérinaires autrichiennes pour la création de guides grand public.

Création d'un réseau de volontaires pour l'aide aux éleveurs en difficulté.

Création d'un réseau d'ambassadeurs de l'élevage pour promouvoir son importance.



LIFE WOLFALPS EU

PRÉDATION ACTUELLE

• Population lupine En 2021, 138 loups. Population en croissance.



Ovins et caprins principalement, phénomène de prédation émergente sur les bovins.

Élevages de petits ruminants en expansion, partiellement protégés, souvent dans des zones forestières denses, fortement touchés.

• Dynamique de prédation

En 2010, parmi les élevages prédatés, 5% étaient non-protégés, 69% des élevages avaient une clôture électrifiée (49% fixe, 20% mobile), mois de 1% effectuaient du gardiennage, 6% possédaient au moins un chien de protection.

TIRS DEROGATOIRES

Depuis 2020, autorisation de tirs si les élevages concernés répondent à ces conditions :

- Pour les grands animaux d'élevage, au moins 3 attaques par le même individu / la même meute en 3 mois consécutifs. Le loup doit être tiré à 200 m de la pâture.
- Pour les petits animaux d'élevage protégés par un chien de protection, une clôture électrifiée, ou sur un terrain très accidenté (pente > 42 %, au moins 9 attaques par le même loup / la même meute en 3 mois consécutifs

Une réglementation spécifique aux tirs sur les hybrides a été mises en place

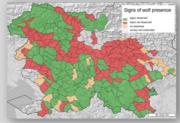
Tirs d'élimination pour les hybrides : 6 de 2019 à 2021, 2 en 2022.



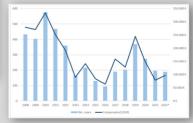
Evolution de la mortalité des loups de 2001 à 2002 (Slovenia Forest Service, 2022)



Réglementation pour les hybrides (Slovenia Forest Service, 2022)



Indices de présence du loup (0 en rouge, signes observés en vert ; Slovenia Forest service, 2022)



Evolution du nombre de dommages de 2008 à aujourd'hui (Slovenia Forest Service, 2022)

PROTECTION

Moyens mis en place

Clôtures, chiens de protection, gardiennage, contrôle de la bonne mise en place des mesures de protection.

Financement

Protection soutenue par les ministères de l'Agriculture (chambres d'agriculture et de la forêt) et de l'environnement (service forestier).

Clôtures, contrôles de mise en place des clôtures, travail supplémentaire effectué par l'éleveur (gardiennage et éducation des chiens de protection sont compris dans cette catégorie).

- 7 dossiers gardiennage
- 22 dossiers chiens de protection
- 67 dossiers clôtures électrifiées.

Indemnisations financées par l'État à condition qu'une clôture protège le troupeau prédaté, et qu'elle soit correctement posée.

Ce financement est maintenu à condition que l'effort de protection soit à la hauteur des risques de prédation.

En 2010, 350 000 € d'indemnisations ont été distribuées.

La politique de protection est mise en place selon la disponibilité de proies sauvages.

ETUDES ET PERSPECTIVES



Etudes en cours sur la dynamique proie sauvage - loup.

Prévention du braconnage par la formation d'un groupe d'investigation (chasseurs, forestiers, agents de l'État).

L'État souhaite mettre l'accent sur la communication au grand public, notamment auprès des écoles (action menée par la maison de la forêt).



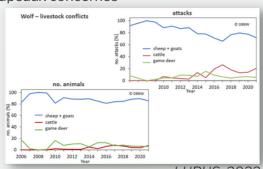


PRÉDATION ACTUELLE



Population lupine
 161 meutes, 43 couples reproducteurs.
 Croissance exponentielle de la population lupine.

Troupeaux concernés

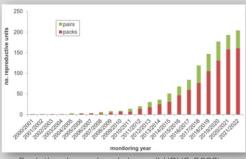


LUPUS, 2022

En 2019, 88.4 % ovins/caprins, 6.7 % de gibiers (cerf rouge, daim), phénomène émergent sur les bovins (4.4%), qui concerne des veaux de moins de deux semaines dans la plupart des cas, minorité d'équins.

• Dynamique de prédation 3500 victimes en 2020.

Hausse globale du nombre d'attaques depuis les années 2000.



Evolution du nombre de loups (LUPUS, 2022)

TIRS DEROGATOIRES



Tirs dérogatoires possibles et obtenus plus facilement depuis 2020, au cas par cas, basés sur la loi fédérale sur la conservation de la nature.

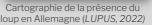
Loups tués par tirs dérogatoires :

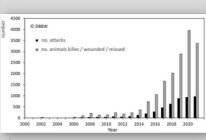
- 4 en 2021.
- 2 en 2022.

Pas de contrôle général de la population lupine, malgré un suivi de population annuel.

Tirs d'effarouchement déconseillé, mais chaque État fédéral peut décider de son application.







Évolution du nombre d'attaques et de victimes (LUPUS, 2022)

PROTECTION



• Moyens mis en place

Clôtures, chiens de protection et gardiennage dans une moindre mesure.

Les races de chiens de protection reconnues dépendent des Etats fédéraux. Une formation est obligatoire pour l'utilisation des chiens de protection.

Acteurs

Gestion décentralisée vers les États fédéraux, qui élaborent leur propre plan d'actions loup.

Centre fédéral de documentation et de conseils pour le loup (DDBW) créé en 2016.

Consultation d'experts pour évaluer l'efficacité de la protection.

Financement

Politique nationale proactive:

- 16.6 M € pour la protection qui concerne les élevages ovins/caprins, gibiers en enclos et exceptionnellement bovins et équins. Quelques exemples de protection financée: achat et rénovation de clôtures, achat et entretien des chiens, frais vétérinaires (plafond de 5000 euros), temps additionnel de travail causé par la prédation (équivalent du gardiennage).
- 500 000 € dédiés aux indemnisations, conditionnées par la combinaison d'au moins 2 mesures de protection.

ETUDES ET PERSPECTIVES



Suivi GPS de 6 à 10 loups sur le territoire national.

Campagne de sensibilisation à venir pour le soutien aux éleveurs confrontés à la prédation.



EN ESPAGNE



PRÉDATION ACTUELLE



Population lupine

300-370 meutes estimées, dont 50 en territoire de plaine. Population concentrée au Nord-Ouest du pays : densité allant jusqu'à 4 loups / 100 km² en Asturies.

Protection stricte de l'espèce inscrite dans la loi espagnole depuis 2021.

Troupeaux concernés

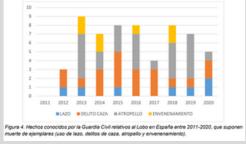
30 à 40 % des attaques concentrées sur des troupeaux en pâturage libre.

Bovins principalement touchés. Certaines régions concernées quasiment exclusivement par la prédation sur équin (Asturies). Minorité d'ovins.

• Dynamique de prédation

En 2020, 13 629 victimes estimées.

Les chiffres officiels ne sont pas systématiquement fournis à l'etat par chaque région autonome.



Evolution des cas connus de mortalité lupine par les autorités espagnoles depuis 2011 (bleu : piège, orange : crime, gris : accident, jaune : empoisonnement)

Ministère de la transition écologique, 2022

TIRS DEROGATOIRES



Autorisation de tirs dans certaines régions d'Espagne situées au Nord de la rivière de Douro.

Depuis 2021, aucun loup n'a été tiré légalement.

Avant 2021:

En Asturies, entre 16 et 20 loups sont tués en moyenne tous les ans (par des agents officiels).

Entre 80 et 90 loups sont chassés sans encadrement officiel tous les ans en Castille et León.

100

Cartographie de la présence du loup (Ministère de la transition écologique, 2016)

PROTECTION



Moyens mis en place

Clôtures, chiens de protection, gardiennage.

La protection n'est pas toujours correctement

appliquée dans les élevages extensifs où la prédation est pourtant courante.

Acteurs

Gestion décentralisée aux régions autonomes, qui élaborent leur propre plan de gestion.

Groupe national loup créé en 1999, comprenant des représentants des ministères de l'Environnement, des régions autonomes et des experts indépendants. Depuis 20 ans, dégradation des relations au sein du groupe de travail. Pas d'accord existant entre l'État et les régions autonomes.

Le manque de communication faite par les régions autonomes sur la protection est un obstacle à la mise en œuvre.

La présence du loup est utilisée à des fins touristiques.

Forte opposition protection - chasse.

Financement

Amélioration des indemnisations des victimes en cours : budget estimé à 8.4 M € sur la période 2020-2022.

ETUDES ET PERSPECTIVES



Coordination effectuée par le ministère de la transition écologique depuis cette année. Développement de campagnes d'informations destinées aux éleveurs afin d'inciter à la protection.

Mise en place d'une indemnité minimale de l'Etat et une indemnité complémentaire contractuelle pour les éleveurs qui mettent en place des mesures de protection.

Evaluation de l'efficacité de la protection sur les troupeaux bovins extensifs



PRÉDATION ACTUELLE

Population lupine

En 2020: 609 loups, dont 85 unités de reproduction. Population en croissance, corrélée à l'abondance de proies sauvages (cerf rouge notamment).

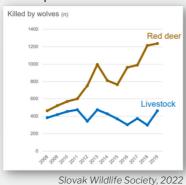
Troupeaux concernés

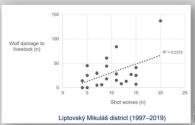
Moins de 5 % de l'alimentation du loup est basé sur les animaux d'élevage.

Ovins, caprins: moins d'1 % des ovins accessibles sont tués par prédation.

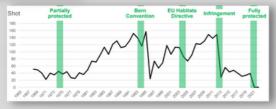
80% des pertes sont concentrées sur 12 % des élevages.

Dynamique de prédation





Nombre de victimes en fonction du nombre de loups tirés (Slovak Wildlife Society, 2022)



Evolution du nombre de tirs (Slovak Wildlife Society, 2022)

PROTECTION

Acteurs

No major surplus killing events with LGDs.



Nombre de victimes, avec (vert) ou sans chiens (rouge) de protection (Slovak Wildlife Society,

- Moyens mis en place Clôtures, chiens de protection, peu de
- gardiennage.
- Groupe de travail mis en place par le ministère de l'agriculture.
- Financement Pas de mesures préventives prises en charge par l'Etat.

Indemnisations des dommages depuis 2003 : entre 40 000 à 50 000 euros / an dépensés en movenne.

Depuis 2021, indemnisation basée sur la valeur marchande des victimes.

La « Slovak Wildlife Society » récolte des donations afin d'aider les éleveurs pour l'achat des CPT, ou la mise en place de clôtures.



Affiche d'avertissements concernant les chiens de protection (Slovak Wildlife Society, 2022)

TIRS DEROGATOIRES



Depuis 2021, interdiction stricte de tirs sur les loups. Assouplissement de cette loi en prévision dans les années à venir, au vu des conflits avec l'élevage, mais la politique de tirs n'est pas considérée comme étant une priorité par le gouvernement.

De 2008 à 2019 : 967 loups tués. De 2013 à 2020 : 40 loups tués par an.

ETUDES ET PERSPECTIVES



Légiférer sur l'obligation d'assurer la protection du troupeau: 2 chiens de protection au moins pour un troupeau de plus de 100 animaux, un pour moins de 100 animaux.

Création d'un fond de soutien financier chien de protection.





BIBLIOGRAPHIE

Bautista Carlos, Naves Javier, Albrecht Jörg, Fernandez Nestor, Michal Adamece, Nuria Selva, Tõnu Talvis, Jon E. Swensonm, Juan Seijasq, Robin Riggp, et al (2019) Large carnivore damage in Europe - Analysis of compensation and prevention programs.

Centre autrichien Ours, loup, lynx (2021) Gestion du loup en Autriche - Bases et recommandations.

Černe R, Jerina K, Jonozovič M, Kavčič I, Stergar M, Marenče M, Potočnik H (2010) Dommages causés par les loups en Slovénie.

DBBW (2022) Livestock protection in Germany. https://www.dbb-wolf.de/wolf-management/herd-protection

ISPRA (2022) Quel est l'impact du loup sur l'élevage en Italie? https://www.isprambiente.gov.it/it/attivita/biodiversita/monitoraggio-nazionale-del-lupo/impatto-del-lupo-sulle-attivita-zootecniche

Istituto Ecologia Applicata (2015) Actions-clés pour les populations de grands carnivores en Europe.

LifeWolfAlps EU (2022) Le loup dans les Alpes. https://www.lifewolfalps.eu/fr/le-loup-dans-les-alpes/

Ministère espagnol de la transition écologique (2022) Stratégie pour la conservation et la gestion du loup, et de sa coexistence avec l'environnement rural.

Slovak Wildlife (2022) Slovak Wildlife.org. http://slovakwildlife.org/en/activities/prevention

Verté P. SPW Situation du loup et de l'élevage en Allemagne (2021)









